

# Guide de référence rapide pour les bleuets en corymbe

Regroupement	Produit (Groupe)	Homologation n°	Mode d'application	Type de préparation	Ordre de mélange WALES	Nbre maximal d'applications*	Dose d'application*	Adjuvant	Intervalle (jours)	DS (heures)	DAAR (jours)	Suppression de	Répression de	Commentaires
<b>Fongicides</b>														
<b>Pourritures des racines</b>														
<b>Pourritures des racines</b>	 <b>Ridomil Gold<sup>®</sup> 480 SL</b> (Groupe 4)	28474	Au sol et en irrigation au goutte-à-goutte	SL	S	1	37 mL/100 m	Aucun	S.O.	12	80	Phytophthora		
	 <b>Orondis<sup>®</sup> Gold DC</b> (Groupes 4 + 49)	35176	Au sol et en irrigation au goutte-à-goutte	EC	E	2	1,85 L/acre (4,57 L/ha)	Aucun	30	12	1	Phytophthora		Pour une maîtrise efficace des maladies, s'assurer que la solution du produit mouille à fond la zone racinaire visée.
	 <b>Allegro<sup>®</sup></b> (Groupe 29)	27517	Foliaire	SC	L	2	0,91 L/acre (2,24 L/ha)	Aucun	7 à 10	24	30	Moisissure grise	Pourriture sclérotique, brûlure phomopsienne, anthracnose	
	  <b>Bravo<sup>®</sup>ZN</b> <b>Bravo<sup>®</sup>ZNC</b> (Groupe M)	28900 33515	Foliaire	SC	L	2	2,9 L/acre (7,2 L/ha)	Aucun	S.O.	72 pour irrigation manuelle, 12 pour toutes les autres activités	54	Anthracnose, tache alternarienne, chancre phomopsien		
<b>Pourritures des fruits</b>	 <b>Captan<sup>®</sup> L</b> par syngenta. (Groupe M04)	35343	Foliaire	SC	L	6	1,51 L/acre (3,73 L/ha)	Aucun	7	5 jours pour le palissage et le liage; 6 jours pour l'irrigation manuelle; 12 heures pour toutes les autres activités	8	Pourriture du fruit (Botrytis) et pourriture sclérotique (Monilinia)		Utiliser 1 000 litres d'eau à l'hectare. Ne pas appliquer Captan L en combinaison avec, ou immédiatement avant ou peu après, des pulvérisations à base d'huile.
	 <b>Inspire<sup>®</sup> Super</b> (Groupes 3 + 9)	30827	Foliaire	EW	E	4	0,23 à 0,6 L/acre (0,6 à 1,48 L/ha)	Aucun	10 à 21	12	1	Tache alternarienne, anthracnose, moisissure grise, moniliose, pourriture sclérotique	Rouille	La dose d'application dépend de la cible. Des populations de <i>Botrytis cinerea</i> présentant une sensibilité réduite aux fongicides du Groupe 9 ont été observées dans certaines régions du Canada.
	 <b>Miravis<sup>®</sup> Neo</b> (Groupes 3 + 7 + 11)	33391	Foliaire	SE	L	1	0,3 L/acre (0,75 L/ha)	Aucun	S.O.	12	30	Moniliose, pourriture sclérotique, anthracnose		Ne pas faire plus de deux applications par année sur les bleuets avec un produit contenant de l'ADEPIDYN <sup>®</sup> (p. ex. Miravis <sup>®</sup> Neo ou Miravis <sup>®</sup> Prime).
	 <b>Quilt<sup>®</sup></b> (Groupes 3 + 11)	28328	Foliaire	SE	L	2	0,4 L/acre (1 L/ha)	Aucun	7 à 14	12	30	Moniliose, pourriture sclérotique, anthracnose, rouille	Tache septorienne, tache valdensinéenne	
	 <b>Miravis<sup>®</sup> Prime</b> (Groupes 7 + 12)	33207	Foliaire	SC	L	2	0,32 à 0,4 L/acre (0,8 à 1,0 L/ha)	Aucun	7 à 10	12	1	Moisissure grise		Ne pas faire plus de deux applications par année sur les bleuets avec un produit contenant de l'ADEPIDYN <sup>®</sup> (p. ex. Miravis <sup>®</sup> Neo ou Miravis <sup>®</sup> Prime).
	 <b>Switch<sup>®</sup></b> (Groupes 9 + 12)	28189	Foliaire	WG	W	3	314 à 395 g/acre (775 à 975 g/ha)	Aucun	7 à 10	12	1	Moisissure grise, pourriture sclérotique, moniliose, anthracnose		Des populations de <i>Botrytis cinerea</i> présentant une sensibilité réduite aux fongicides du Groupe 9 ont été observées dans certaines régions du Canada.
<b>Herbicides</b>														
<b>Feuilles larges</b>	 <b>Callisto<sup>®</sup></b> (Groupe 27)	27833	En bandes	SC	L	1	121 mL/acre (0,3 L/ha)	Postlevée : Surfactant non-ionique (SNI)	S.O.	12	NA	Prélevée : chénopode blanc, amarante à racine rouge, abutilon Postlevée : morelle noire de l'est, abutilon, amarante à racine rouge	Petite herbe à poux	
	 <b>Dual<sup>®</sup>II Magnum<sup>®</sup></b> (Groupe 15)	25729	Prélevée	EC	E	1	0,51 à 0,71 L/acre (1,25 à 1,75 L/ha)	Aucun	S.O.	12	30	Morelles (d'Amérique, noire de l'Est), panic d'automne, sétaires (verte, glauque, géante), digitaires (sanguine, astringente), panic (d'automne et capillaire), échinochloa pied-de-coq	Amarante à racine rouge	
	 <b>Venture<sup>®</sup> L</b> (Groupe 1)	21209	En bandes	EC	E	1	0,24 à 0,81 L/acre (0,6 à 2 L/ha)	Aucun	S.O.	12	15	Graminées annuelles et vivaces		La dose d'application dépend de la cible.

\*Pour des renseignements complets à propos des doses, consulter l'étiquette du produit. Les informations sur les doses sont basées sur les étiquettes des produits. Si l'étiquette d'un produit contient des fourchettes de doses, alors le présent guide de référence rapide énumérera soit : (i) la fourchette de doses complète; (ii) la fourchette de doses la plus courante; ou (iii) la dose la plus couramment utilisée. Avant l'application, toujours consulter l'étiquette afin de confirmer les renseignements sur l'homologation pour la culture/le groupe de cultures et sur l'application, ainsi que sur les zones tampons, l'EPI, etc.

DS = Délai de sécurité

DAAR = Délai d'attente avant la récolte

S.O. = Sans objet

Tirez fierté  
de vos produits



Accédez à des informations sur la protection des cultures afin de produire les récoltes les plus commercialisables.



## Guide de référence rapide pour les bleuets en corymbe

Cluster	Produit (Groupe)	Homologation n°	Mode d'application	Type de préparation	Ordre de mélange WALES	Nbre maximal d'applications*	Dose d'application*	Adjuvant	Intervalle (jours)	DS (heures)	DAAR (jours)		Commentaires
<b>Bio-solutions</b>													
Biostimulant	<b>Megafol</b>	2016013D	Foliaire	L	S	S.O.	1,0 L/acre (2,5 L/ha)	Aucun	10 à 14	0	0		Aide les plantes à répondre aux stress abiotiques, y compris : dommage physique, chaleur, basses températures et sécheresse. En cas de dommage physique, appliquer dès que possible par la suite.
	<b>Amatis</b>	2017126F	Bassinage ou traitement du sol	L	S	S.O.	2,0 L/acre (5,0 L/ha)	Aucun	14 à 21	0	0		Amatis™ aide à revitaliser et à améliorer la rhizosphère autour des racines, ce qui favorise leur croissance et permet d'améliorer le rendement et l'uniformité.

## Moment approprié pour l'application



Dormance	Gonflement des bourgeons	Débourrement	Bouton rose	Floraison précoce	Pleine floraison	Chute des pétales	Fruits verts	Coloration des fruits	Récolte
	/								

Veuillez vérifier auprès de votre emballeur ou de votre acheteur avant d'utiliser n'importe quel produit Syngenta sur des bleuets qui pourraient éventuellement être exportés hors du Canada et consultez la base de données Food Chain ID Regulatory Limits colligée par BCGlobal à l'adresse <https://bcglobal.bryantchristie.com/db#/pesticides/query> pour obtenir une liste complète des LMR. Pour tout renseignement additionnel dont vous pourriez avoir besoin pour les LMR des marchés d'exportation, prière de prendre contact avec Syngenta afin de recevoir l'information la plus récente sur le sujet.

Tous les renseignements sont à jour au moment de la publication et sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Pour plus d'information, communiquez avec notre Centre d'interaction avec la clientèle au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou visitez Syngenta.ca.

**Toujours lire l'étiquette et s'y conformer.**  
Miravis® Neo désigne le fongicide Miravis® Neo 300 SE Agral®, Aprovia®, Bravo®, Callisto®, Dual II Magnum®, Inspire Super®, Miravis®, Orondis®, Quit®, Ridomil Gold®, Switch®, Venture® et le logotype Syngenta sont des marques de commerce d'une société du groupe Syngenta. Amatis™ et Megafol® sont des marques déposées de VALAGRO S.p.A., société du groupe Syngenta. Allegro® est une marque de commerce d'ISK Biosciences Corporation. Les autres marques de commerce sont la propriété de leurs titulaires respectifs. © 2025 Syngenta.

251110